

# **IMPACT ECONOMIQUE DU CONFINEMENT**

## **lié au coronavirus COVID19 sur les entreprises artisanales**

Enquête réalisée du 15 au 29 mai 2020 par CMA Pays de la Loire auprès des entreprises artisanales implantées **sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire** qui compte un effectif de plus de 1900 établissements dans ce secteur économique.

### **Qualité de l'échantillon**

**1 138 entreprises artisanales ont été sollicitées par courriel**, 113 ont répondu complètement au questionnaire qui leur était adressé, soit un **taux de retour de 10%**.

Profil des répondants : près de la moitié (47%) n'ont pas de salariés et plus du tiers (34%) ont entre 1 à 4 salariés, ce qui est représentatif de la structure des entreprises artisanales sur le territoire d'étude.

Le spectre des activités exercées par les répondants est en revanche quantitativement déformé pour deux grands secteurs d'activité en particulier. Le secteur des Services / Réparation est sur-représenté (46% des réponses pour une part d'entreprises de 35% dans l'effectif total) et celui du Bâtiment est sous-représenté (28% pour une part de 38%).

En revanche, pour les deux autres grands secteurs d'activité, celui de l'alimentation et celui de la production, les proportions de répondants, respectivement 9% et 16%, sont parfaitement représentatives de l'effectif global de chaque secteur.

### **Impact marqué de la crise sanitaire**

**Seules 8 % des entreprises déclarent ne pas être impactées par la crise.**

Dans les secteurs du BTP et de la production, 7% déclarent n'avoir observé aucun impact ou un impact très limité. Par ailleurs, le développement de nouvelles formes de distribution (drive, livraison à domicile) n'a pas permis au secteur de l'alimentation de maintenir la dynamique qu'on lui connaît habituellement, deux entreprises du secteur ont vu toutefois leur activité progresser.

**58% des entreprises ont connu un arrêt total d'activité.**

Le taux atteint même de 67 % pour le secteur Services/Réparation. Ce résultat est la

conséquence à titre principal des dispositions gouvernementales prises en matière de confinement de la population et de fermeture administrative des établissements de ce secteur d'activité.

**Et plus du tiers des entreprises a exercé partiellement son activité.**

**Les difficultés rencontrées se sont manifestées essentiellement par la baisse du chiffre d'affaires**, consécutive à des annulations de commandes, des reports de chantiers et à la fermeture de magasins et d'ateliers.

Le second impact observé, déclaré avec une fréquence bien moindre que pour le premier cité, touche **l'organisation et la productivité**. Les entreprises artisanales ont subi des tensions dans les relations clients / fournisseurs allongeant les délais de réponse et de mise en production, elles ont dû faire face à l'absence de leurs collaborateurs, elles ont connu des pertes de temps du fait de la mise en place des gestes barrières et des aménagements de protection installés pour lutter contre la propagation du coronavirus Covid19. Leur productivité en a été sérieusement affectée.

### ***De lourdes conséquences sur les ressources financières***

En comparant le CA de l'entreprise à ce qu'il était l'année précédente à la même époque, on observe une dégradation importante des recettes des entreprises. Ainsi :

- 30 % des répondants déclarent n'avoir pas réalisé de CA
- 37 % une baisse supérieure à 50 %
- 29 % une baisse variant de 10 à 50 %
- 03 % une baisse inférieure à 10 %
- Une seule entreprise a connu une augmentation de son CA

Comme conséquences financières, **plus de trois quarts des entreprises connaissent des difficultés de trésorerie**. 3 % déclarent même connaître une situation de cessation de paiement alors que 10 % n'ont aucune difficulté financière.

### ***Une activité économique ralentie***

Un tiers des entreprises connaissent au jour de l'enquête, une activité partielle. Mais les conséquences sociales et organisationnelles du confinement vont au-delà.

**Les capacités opérationnelles des entreprises sont ou seront touchées.**

Au plan de la capacité de travail, si près d'un tiers des déclarants n'entrevoit pas de conséquences sur l'effectif de l'entreprise, 8 % envisagent une réduction d'effectifs.

La performance de l'appareil productif est également en jeu puisque près d'une entreprise sur cinq envisage un report de ses investissements dans ce domaine stratégique.

Pour les entreprises en activité au moment de l'enquête, les tâches liées à la mise en place des gestes barrières ont constitué la principale préoccupation. Les interviewés ont également cité la réorganisation des équipes.

Mais l'adaptation de la stratégie commerciale et de distribution (marketplace, système de livraison, vente en ligne, etc.), pourtant essentielle à la gestion de crise, n'ont pas retenu majoritairement l'attention des chefs d'entreprises.

La reprise d'activité post-confinement ne suscite pas de forte inquiétude quant à la disponibilité de main d'œuvre, seuls 9 % des répondants se déclarant inquiets.

A noter les interrogations des chefs d'entreprises du secteur du Bâtiment : ils apparaissent deux fois plus soucieux que la moyenne quant aux conditions de reprise sur le plan de la main d'œuvre mais ces incertitudes étaient déjà présentes avant le confinement.

### ***Des besoins d'accompagnement***

Concernant la gestion sanitaire de la crise, 60 % des répondants déclarent ne pas avoir de problème pour se fournir en matériel de protection. Selon toute vraisemblance, ce chiffre s'améliorera au fil du temps puisque la disponibilité des produits et matériels progresse chaque jour.

Concernant les dispositifs publics mis en œuvre depuis le début de la crise au bénéfice des entreprises du territoire :

- Près de la moitié des entreprises ont demandé un report de leurs échéances fiscales et sociales (44 %)
- Une sur cinq a demandé une renégociation de prêt (1 seule ayant essuyé un refus) et/ou un Prêt Garanti par l'Etat PGE
- 70 % d'entre elles ont sollicité le Fonds National de Solidarité, volet 1 (2 refus seulement)
- Par contre, très peu ont sollicité le volet 2 de ce même fonds (3 %)\*
- Le fonds régional Résilience n'est pas sollicité (1 %)\*
- 43 % des répondants ont fait des demandes d'activité partielle

(\*) A la date à laquelle les chefs d'entreprise ont répondu à l'enquête, les conditions d'accès à ces deux dispositifs d'aide n'étaient pas favorables aux entreprises artisanales de petite taille et le processus de demande en ligne pas accessible.

- Une entreprise sur cinq a sollicité un report de loyers (15 % n'ont pas eu de réponses favorables)
- Une sur cinq a également sollicité un dispositif d'assurance (à noter que les réponses défavorables représentent 53 % des demandes et les "sans réponses" 32 %)

**Près du tiers des répondants mentionnent avoir des besoins d'accompagnement, dans les domaines suivants :**

- Financier (13 %),
- Développement commercial (10 %),
- Création/restructuration des outils numériques (9%),
- Ressources Humaines (4 %).

**Des contacts à prendre :** 8 % d'entre eux souhaitent être rappelés. Ils appartiennent majoritairement aux entreprises de Services et de la Production.

***Note finale***

A la date de clôture de l'enquête, le 29 mai 2020, moins d'un quart des entreprises sondées déclarent ne pas avoir repris l'activité faute de chantier ou par manque de commandes et très rarement à cause de l'application impossible des règles sanitaires ou d'autres difficultés.